

Inscriptions : 3 formules au choix pour aller aux JMJ

Pastorale des Jeunes du diocèse de Bayonne, Lescar et Oloron

<http://jmj2016.pastojeunes64.com/> - Mise à jour : 11/06/16



Mise à jour : LES INSCRIPTIONS SONT FERMÉES !

Pour les demandes de dernière minute contacter le secrétariat:

secretariat.pastojeunes64@gmail.com ~ 05 59 25 37 50

Des places peuvent être accordées si elles sont encore disponibles.

1) Formule complète

Période couverte :

- Accueil dans le diocèse de Sandomierz (180 km de Cracovie) : 20-25 juillet
- JMJ 2016 à Cracovie : 25-31 juillet

Voyage en bus :

- Départ le 18/07 en bus. Passage à Czestochowa le 20/07 dans la matinée.
- Retour en bus et arrivée dans le diocèse le 2/08

Prix : 600 €

Ce prix comprend le voyage aller/retour en bus depuis le diocèse de Bayonne, l'hébergement et les repas pendant tout le séjour (hormis le pique-nique du déjeuner du 18/07), le kit du pèlerin JMJ, l'assurance, et la quote-part solidarité internationale.

Cadeau de Noël !

Avant le 31/12/2015 le montant de l'inscription est réduit à 540 €

L'inscription est validée après versement d'un acompte de 200 € au plus tard le 31/12/2015.

En cas d'annulation 60 € sont non remboursables

2) Formule HBB

Formule dédiée au groupe HBB.

Période couverte :

- JMJ 2016 à Cracovie : 25-31 juillet

Voyage par avion :

- Aller Bilbao – Cracovie le lundi 25 juillet 2016
- Retour Cracovie – Bilbao le lundi 1^{er} août 2016

3) Formule Cracovie

Cette formule permet de rejoindre le groupe du diocèse de Bayonne directement à Cracovie.

- Pour les majeurs au 25/07/2016
- Pour les mineurs accompagnés d'un adulte (+ de 30 ans) qui ont reçu l'accord de la Pastorale des Jeunes.

Période couverte :

- JMJ 2016 à Cracovie : 25-31 juillet

Voyage :

- A/R organisé par le jeune et frais pris en charge par lui.

Prix :

Montant de l'inscription : 180 €

Ce prix comprend le kit du pèlerin JMJ, l'hébergement du 25 au 31 juillet, les repas du 26 au 31 juillet, l'assurance, et la quote-part solidarité internationale.

Une fois la demande d'inscription faite le jeune recevra un courrier l'indiquant la démarche à suivre. Il ne doit pas envoyer de paiement tant qu'on ne lui a pas proposé. S'il ne l'a pas encore fait, il doit se faire connaître auprès du référent junior JMJ de son doyenné.

